



CENTRALE
CANINE

Groupe Travail IGP-FH

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
DES CHIENS
DE BERGERS
ET DE GARDE

FEUILLE D'INSCRIPTION GRAND PRIX DE FRANCE IGP 2019

DU 20 AU 21 AVRIL A ENCHENBERG

Coller une
Etiquette 2019
+ 2 étiquettes libres

Nom du Conducteur : _____

Nom du Chien : _____

N° de Carnet de travail : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Taille de la veste : S M L XL XXL XXXL

GPF EN 1

GPF EN 2

Tous les concours demandés devront être obtenus avec mention avant le weekend du dernier sélectif (23-24/02/2019)
N'oubliez pas les photocopies du carnet de travail.

	POINTAGE	DATE	LIEUX	JUGES
Concours: saison 2018 - 2019				
Championnat de région				

A renvoyer avant le 09/03/2019 au responsable du GTN IGP :

Fait le : _____

Signature du concurrent :

Signature et cachet du président :

M. BERNARD Jean-Luc
36 rue de la Croix
57150 CREUTZWALD



COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

Président de la CUN-CBG : SCHWARTZ Daniel 21, rue de la Plassotte 39100 - PARCEY

☎ 03 63 66 24 84 – 06 21 09 16 50

✉ danielschwartz90@aol.com

www.cun.cbq.com

DROITS ET DEVOIRS DES FINALISTES
des Championnats et Grands Prix d'une discipline gérée par la CUN-CBG
et des MEMBRES des Equipes de France

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous vos droits et vos devoirs en tant que licencié CUN-CBG/SCC :

Nom : Prénom :

Finaliste du Championnat ou **Grand Prix SCC** de la discipline **IGP**

Membre de l'Equipe de France de la discipline :

Date de l'événement : **20 - 21 AVRIL 2019**

Lieu de l'événement : **ENCHENBERG**

Droits du Finaliste – Droits du Membre d'une équipe de France :

- ✓ Droit au respect de son chien, quelles que soient sa race et ses performances.
- ✓ Droit au respect de sa personne en tant que concurrent quels que soient la discipline pratiquée et son niveau (débutant ou expérimenté).
- ✓ Droit à jugement sans à priori sur son sexe, son âge ou un handicap.
- ✓ Droit au respect de la part des organisateurs dans le déroulement général de la manifestation et la compétition.

Devoirs du Finaliste – Devoirs du Membre d'une équipe France :

- ✓ Répondre le plus rapidement possible aux questionnaires des organisateurs et du Groupe Travail, envoyés par le secrétariat du Groupe Travail.
- ✓ Respect de ses réservations concernant les repas et hébergements offerts par l'organisation.
- ✓ Respect de son chien pendant la compétition, pendant toute la durée du Championnat sur le site.
- ✓ Respect des règlements de la cynophilie, du jury et du public lors des concours.
- ✓ Respect de tous les instants des officiels et responsables de la Cynophilie (même hors des épreuves officielles).
- ✓ Respect de l'organisation du Championnat, de ses bénévoles indispensables à la cynophilie (ils restent des bénévoles et non pas des prestataires de services) et de son protocole.
- ✓ En cas de contrôle antidopage, le conducteur mettra son chien à la disposition du vétérinaire préposé aux prélèvements.
- ✓ En cas de manquements graves portant notamment atteinte à l'image de la cynophilie française ou de ses dirigeants et à celle de la SCC et sur demande de la CUN-CBG, le **Comité de la Fédération** pourra interdire de « Grand Prix, sélectifs, Finales ou Championnats du Monde » les conducteurs concernés ainsi que leurs chiens pour une durée qu'il déterminera (entre deux et quatre ans), le dossier étant instruit selon les règles de procédures disciplinaires et les règlements de la Cynophilie.
- ✓ Le gilet ou blouson offert par la CUN-CBG doit obligatoirement être porté lors de la proclamation des résultats et remise des prix officielles. Il doit absolument rester neutre et ne porter aucun signe ou publicité.

Taille du blouson ou gilet souhaitée (sachant qu'ils taillent grands) : S – M – L – XL – XXL – XXXL
(Entourez la réponse)

En cas d'incident mettant en cause directement la responsabilité et le comportement du conducteur, le juge peut soustraire la licence à titre conservatoire (Cf. protocole de délivrance des licences) dans l'attente du traitement du dossier par la SCC.

Autorisation de reproduction et de représentation de photographies
(Personne photographiée et/ou filmée – Droit à l'image – Droit au nom)

J'accorde à la société Centrale Canine, représentée par son Président ou ses représentants, la permission de publier toutes les photographies ou images prises de moi lors du Grand Prix SCC ou Coupe / Championnat de France ou du Monde, en conséquence de quoi, j'autorise la SCC à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou films pris dans le cadre de la présente.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou films susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation et d'utiliser les photographies et/ou films de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés au présent.

Fait le (date) :

Signature (obligatoire) :

Mention manuscrite : Je m'engage à respecter cette charte :